

Article

« La lutte antinucéaire au Canada »

Ronald Babin

Sociologie et sociétés, vol. 13, n° 1, 1981, p. 131-146.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001015ar>

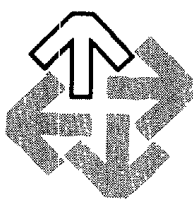
Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

La lutte antinucléaire au Canada



RONALD BABIN

Au Canada, le débat sur le nucléaire ne s'est développé qu'avec un certain retard. Le premier réacteur canadien est entré en service en 1967 : à partir de ce moment jusqu'au milieu des années 70, le public a démontré relativement peu d'intérêt, de préoccupation ou d'opposition vis-à-vis du développement du programme nucléaire canadien qui comprend actuellement 22 réacteurs en services, en cours de construction ou déjà décidés. Cependant, une controverse importante s'est élevée en 1974, au sujet de l'implantation d'une centrale nucléaire de 600 mégawatts à Point Lepreau au Nouveau-Brunswick, et elle fut l'objet d'une attention considérable dans le pays. En 1974-1975, plusieurs petits groupes antinucléaires firent leur apparition et une fois rejoints par les associations écologistes et pacifistes déjà existantes, constituèrent un organisme national qui prit le nom de Regroupement canadien pour la surveillance du nucléaire (RCSN) Canadian Coalition for Nuclear Responsibility (CCNR). Ce n'est qu'à partir de 1976 que l'opposition ouverte et l'agitation commencèrent vraiment à se manifester au Canada.

Mais avant d'examiner la dynamique de la lutte antinucléaire et d'analyser brièvement l'importance de ce mouvement social, il est utile de dire un mot des origines de cette opposition. Deux mouvements déjà existants pendant les années 60 et 70 ont été à la source de la contestation nucléaire. Il s'agit du mouvement contre-culturel écologique et du mouvement pour la paix.

LE MOUVEMENT CONTRE-CULTUREL ÉCOLOGISTE

Une des caractéristiques des années 60 est la prise de conscience de la crise de l'environnement et de la nécessité de protéger ce dernier. Le mouvement écologiste se développe très lentement au Canada où, durant les années 60, on entend très peu parler des écologistes. La prise de conscience est cependant rapide et dès la fin des années 60 et au début des années 70, il se crée des associations écologiques comme Pollution Probe, à l'Université de Toronto, la SVP (Société pour vaincre la pollution, Montréal), le C.Q.E. (Conseil québécois de l'environnement), etc. La conscience écologique créée par ces associations a eu rapidement un impact positif. Un peu partout au niveau des régions ont surgi de petites associations, des rassemblements de citoyens, permanents ou temporaires, qui se sont levés pour défendre leur environnement et réclamer une participation du public dans la gestion du patrimoine naturel.

Cette prise de conscience des atteintes à l'environnement et la montée des idées écologiques se développent à la fin d'une époque d'abondance, de croyance au progrès continu et à la technologie comme force capable de résoudre tous les problèmes de la société. À ce moment, une forte critique de la société de consommation s'est développée et elle s'est prolongée dans une critique plus vaste des valeurs de la société industrielle dans son ensemble. Le développement des idées écologistes démarre avec une critique de la surconsommation et du gaspillage de la société capitaliste qui semble prête à accepter toutes sortes de nuisances pourvu que le produit national brut augmente. L'analyse écologique vise à démontrer l'existence de limites physiques et à remettre en question le progrès par la croissance continue.

Le refus absolu du nucléaire de la part des écologistes résulte de leur critique du type de développement et de société qui mènent au nucléaire. Le recours à l'énergie nucléaire, loin de résoudre la crise de l'environnement, ne fait qu'imposer une continuation du type de croissance sauvage qui a mené vers le désordre écologique existant. Le type de société que le nucléaire implique ne sera qu'une suite de la société actuelle basée sur la consommation de masse, le gaspillage et les inégalités. Un tel choix est aussi perçu comme irréversible puisqu'il ferme la porte aux autres voies possibles et favorise la centralisation. De plus, comme il impose un important appareil policier, ce choix est lourd de conséquences pour les libertés et la démocratie.

Pour beaucoup, l'écologie conduit à une petite révolution culturelle individuelle. Certains écologistes se regroupent autour d'un ensemble de projets qui annoncent et illustrent certaines dimensions de la société écologique. Face aux adversaires qui sont considérés comme irresponsables, les écologistes refusent l'engagement dans un conflit car ils sont persuadés qu'à travers des actions exemplaires, le mouvement ne peut que s'étendre de lui-même. Ils sentent qu'ils sont les porteurs de la société de demain. La société écologique, désirée par les écologistes, reconnaîtra le fait que l'humanité fait partie de l'écosystème et doit s'intégrer aux mécanismes régulateurs naturels. Elle implique l'apparition d'un nouveau mode de vie, d'une valorisation authentique des notions de vie humaine et de qualité de celle-ci.

La vision qu'ont les écologistes d'une société idéale et leurs critiques sur le style de développement social ne débouchent pas sur une action politique. La critique écologique témoigne de tensions et d'une volonté de changement. Elle révèle l'existence de la technocratie, de la soumission de la société à un système, à une technique mais est impuissante à s'y opposer politiquement. Les écologistes ne parviennent pas à une lutte sociale mais plutôt à des actions d'exemplarité manifestant une forte conviction dans la nécessité d'un changement culturel.

2. LE MOUVEMENT POUR LA PAIX

Durant les années 50 qui furent caractérisées par l'accroissement des tensions internationales et une course effrénée aux armements atomiques, on a vu se former dans plusieurs pays un vaste mouvement pour la paix. Ce mouvement est né d'abord sous l'impulsion de nombreux scientifiques qui cherchèrent à alerter l'opinion publique et à transmettre leurs inquiétudes vis-à-vis de la construction et de l'expérimentation des bombes atomiques. De nombreuses associations locales de citoyens et de non-scientifiques se sont organisées autour de ce débat scientifique, dans le but de manifester leur opposition aux armes nucléaires. Réunis en coalitions nationales, le mouvement prit rapidement des proportions internationales.

Au Canada, le mouvement fut connu sous le nom de la « Campagne pour le désarmement nucléaire ». C'est au Québec que l'opposition fut la plus vive, notamment à Montréal où en 1959, l'un des premiers groupes se forma : le Comité de Montréal pour le contrôle des radiations. Son premier président fut Fred H. Knelman. Ailleurs dans le pays, il se développa de nombreux groupes et associations de citoyens et de scientifiques qui cherchèrent à exprimer leur désir de paix et leur désaccord avec la course aux armes atomiques. Parmi les plus importants, il faut citer les suivants : l'Organisation Pugwash, la Société canadienne d'éducation et de recherche pour la paix, le Projet Plowshares et la Voix des femmes. Une coalition nationale fut formée en 1961 et prit le nom de « Campagne canadienne pour le désarmement nucléaire ».

Durant les années 60, le mouvement canadien a surtout dirigé sa lutte contre l'utilisation militaire de la force nucléaire. Le côté « application civile » n'a pas été remis en question. Pour le mouvement, les deux orientations étaient différentes et nullement liées. C'est à ce moment que le programme « pacifique » canadien démarre et il ne fut donc l'objet d'aucune critique et, à la limite, il fut même plutôt bien considéré par le mouvement qui était mobilisé au maximum sur le problème de l'armement. La critique de l'aspect militaire exclusivement favorisa au contraire l'orientation « atome pacifique » que le Canada adopta. Le mouvement regroupait alors de nombreux scientifiques réputés qui assurèrent la crédibilité des dires du mouvement ainsi que des représentants des milieux politiques tels que Pierre Elliott Trudeau, Thomas Douglas et Philippe Garigue.

Ce n'est qu'au début des années 70 que le programme civil a commencé à être critiqué par le mouvement pour la paix. L'explosion de la bombe indienne

en mai 1974, réalisée grâce à un réacteur civil expérimental d'origine canadienne, provoqua la prise de conscience que le programme nucléaire civil pouvait donner lieu à une utilisation militaire. On vit le lien entre l'atome civil et l'atome militaire, et le programme canadien commença à être vu différemment. Il en résulta un déplacement des inquiétudes vers le nucléaire civil et une nouvelle source de méfiance : celle de la prolifération.

Un an après l'explosion en Inde, Fred H. Knelman en présentant son article¹ « the Global Atom » lança un appel à la formation d'une nouvelle coalition de groupes d'écologistes et de gens intéressés, afin de susciter un débat national concernant les questions nucléaires canadiennes. En juillet 1975, cette coalition fut créée regroupant des associations d'écologistes antinucléaires et des groupes membres du mouvement pour la paix et sa première exigence fut celle d'une enquête publique dans tous les domaines de l'énergie nucléaire.

Ce qui distingue le mouvement antinucléaire canadien est que cette vague de contestation du nucléaire civil est en continuité avec la contestation contre l'utilisation militaire de l'énergie atomique. Il n'y a pas eu de dissociation entre ce qui était de l'ordre du militaire (État) et ce qui était de l'ordre du civil (société). Dans la plupart des pays « nucléaires », le développement de la bombe a précédé et modelé le programme civil d'énergie nucléaire. C'est l'utilisation d'un potentiel industriel et technique développé pour le nucléaire militaire qui commande au départ les programmes électronucléaires et détermine l'usage civil de ce potentiel. Dans ces mêmes pays, les actions du mouvement antinucléaire visent principalement le nucléaire civil en le séparant du problème militaire, c'est à dire le problème relevant du domaine étatique international. Cela a été interprété par A. Touraine, F. Dubet, Z. Hegedus et M. Wieviorka, dans « La prophétie antinucléaire² » comme la preuve de la volonté et de la capacité de la lutte antinucléaire de se situer dans le conflit proprement social et éliminant volontairement la problématique militaire extérieure au champ des rapports sociaux.

Au Canada, au contraire, le mouvement contre la bombe des années 60-70 est non seulement en continuité avec la lutte antinucléaire mais il en constitue une des sources importantes. Ce fait n'affaiblit pas la thèse que la séparation entre militaire et civil est une preuve d'une volonté de se situer dans une lutte sociale. Le problème se présente de la façon exactement inverse de celle des autres pays. Ici, c'est le nucléaire civil, c'est à dire la production d'énergie et le désir de créer une économie moderne, qui ont commandé le développement de l'énergie nucléaire. Comme le nucléaire civil n'a pas été précédé du nucléaire militaire, c'est l'explosion de la bombe atomique en Inde qui révèle les conséquences, la nature politique d'un problème apparu et présenté comme purement technique et qui démontre que l'énergie et la technologie nucléaire n'est pas un problème technique, mais plutôt le problème d'une orientation politique. Le mouvement pour la paix pose directement les problèmes du nucléaire militaire

1. « The Global Atom ». Communication présentée au congrès des Sociétés savantes à Edmonton en mai 1975. Session conjointe de la Société canadienne d'éducation et de recherche pour la paix et l'Association canadienne de science politique.

2. A. Touraine, F. Dubet, Z. Hegedus et M. Wieviorka, dans *la Prophétie antinucléaire* Paris, Seuil, « Sociologie permanente », 1980, pp. 31, 38.

comme conséquence politique du nucléaire civil. Il révèle et remet en cause le pouvoir derrière la technologie nucléaire. Tout en critiquant l'aspect militaire, le mouvement pour la paix vise le pouvoir politique qui aboutit au nucléaire. Au Canada, le rôle du mouvement pour la paix et contre la bombe dans le mouvement antinucléaire est donc un élément de politisation de cette vague culturelle.

CRITIQUES SCIENTIFIQUES

Le mouvement antinucléaire, pendant plusieurs années a fait appel à des documents américains pour alimenter sa critique du nucléaire. Les citoyens et scientifiques canadiens opposés au nucléaire ont puisé leurs arguments parmi un large éventail de littérature technique et semi-technique écrite aux États-Unis et critiquant le programme américain. En s'appuyant sur cette critique pour attaquer le programme canadien, le mouvement a fait peu de progrès. En effet le lobby pronucléaire a été très habile à faire remarquer l'originalité technique de CANDU et à laisser entendre que la plupart des critiques dirigées contre les réacteurs américains n'étaient pas applicables aux réacteurs canadiens. Le besoin d'une critique avec un contenu canadien était évident.

Le livre de Fred H. Knelman³, a été le premier acte d'accusation systématique du nucléaire adressé au public canadien. L'auteur passe en revue l'historique du développement de CANDU, les institutions nucléaires canadiennes, le débat sur la sûreté des réacteurs, les dangers de la prolifération, l'histoire de l'uranium, les implications sociopolitiques du nucléaire et insiste sur le droit des canadiens de décider eux-mêmes de leur avenir énergétique. Avec ce livre s'effectue le lancement de la critique scientifique proprement canadienne qui vise et touche l'«*establishment nucléaire canadien*» et indique la voie à suivre aux autres scientifiques.

Tandis qu'au niveau local, les citoyens continuent de débattre des conséquences de certains projets sur l'environnement, au niveau national, savants et hommes politiques argumentent sur les problèmes de sécurité, de réglementation, de prolifération et des problèmes de stockage des déchets. La présence de nombreux scientifiques dans le mouvement lui donne la possibilité de développer une argumentation qui permet de discuter terme à terme les arguments techniques, scientifiques et économiques avancés par les défenseurs du nucléaire. Cette contre-expertise scientifique agit aussi dans le sens de garant du mouvement, elle lui donne une grande crédibilité et montre que le mouvement n'est pas caractérisé par l'irrationalité comme voudraient le faire croire de nombreux adversaires.

Les scientifiques se sont aussi engagés dans la critique de la réglementation du programme nucléaire et la manière par laquelle la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) assume ses fonctions. Ils ont transmis au public leurs inquiétudes concernant l'absence d'une série unique de standards pour la conception et la construction des centrales⁴. Cette manière d'opérer,

3. *Nuclear Energy, the Unforgiving Technology*, Edmonton, Hurtig Publishers, 1976.

4. D.J.C. Philippon, «Why the Nuclear Debate in Canada Has Intensified and Why it Will Continue», *Science Forum*, vol. 10, n° 4, 1977, pp. 3-7.

souvent secrète, suscite une grande méfiance parmi les scientifiques, et le caractère arbitraire des décisions prises par la CCEA est vivement critiqué. C'est ainsi qu'en 1977, une forte polémique s'est développée autour du système de fermeture de secours des réacteurs. Le fait que les réacteurs de Pickering n'en possèdent qu'un tandis que ceux de la station Bruce en ont deux a été à l'origine d'un vaste débat sur la sécurité de CANDU.

Avec l'imminence de la recherche pour le premier site de stockage, le problème non résolu de l'élimination des déchets atomiques est devenu à son tour un sujet de contestation. L'événement qui a lancé ce nouveau débat national a été la publication par le gouvernement fédéral en novembre 1977, d'un document intitulé « La gestion des déchets nucléaires au Canada⁵ ». Ce papier communément appelé le rapport Hare conclut que le stockage géologique des déchets hautement radioactifs dans les formations de granite du bouclier canadien est réalisable et qu'il n'y a aucune raison de ralentir le programme nucléaire canadien. Cette étude a suscité de vives réactions parmi les scientifiques et un mouvement de protestation dans les milieux antinucléaires. Ceux-ci ont surtout axé le débat sur les incertitudes techniques d'un tel procédé et ont repris leur attaque sur la portée des risques de radioactivité « faible ». Une critique morale sur les conséquences d'une telle décision sur les générations à venir a aussi été engagée. La critique scientifique du rapport Hare a été très riche et diversifiée avec des associations et personnalités réputées s'élevant en force contre les conclusions de ce rapport.

Il est évident que toutes ces critiques adressées à l'encontre du rapport Hare et de l'industrie nucléaire en général ont eu un effet sur l'opinion publique. Les divergences d'opinions à l'intérieur de la communauté scientifique sortent du cercle scientifique pour être engagées sur l'arène publique et sont bien diffusées pour atteindre la population. Souvent ces débats prennent l'allure d'une guerre de relation publique ayant comme cible les médias et le public. Les médias sont largement utilisés des deux côtés puisque l'opinion des canadiens en matière nucléaire est encore à faire. Une enquête nationale⁶ menée en 1976 a montré que près de la moitié de la population (44%) n'était même pas consciente que l'énergie nucléaire pouvait être utilisée pour produire de l'électricité. Donc, la contre-expertise scientifique joue un rôle important dans la lutte antinucléaire canadienne. Elle informe le public tout en agissant en faveur de la crédibilité du mouvement et contre celle de l'industrie nucléaire. Mais ce qui est plus important, c'est que toute cette critique largement diffusée a changé la notion que le public avait de la science. Les scientifiques antinucléaires ont réussi à ébranler la confiance du public vis-à-vis de la science et la conviction que celle-ci était infaillible. La présence de deux positions dans les controverses concernant des décisions technologiques a démystifié le caractère unique de la science et mis en évidence les hypothèses non techniques qui influencent les avis techniques.

5. F.K. Hare, *la Gestion des déchets nucléaires au Canada*, Rapport EP 77-6 F, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, 1977.

6. B. Greer-Wooten et L. Mitson, *Nuclear Power and the Canadian Public*, Toronto, Institute for Behavioral Research, York University Toronto, Ontario, juin 1976.

GROUPES DE CITOYENS

En même temps que se développe une inquiétude croissante au sein de la communauté scientifique, un mouvement national de citoyens contre l'énergie nucléaire prend forme. La mobilisation d'une partie de la population locale directement concernée par des secteurs de l'industrie nucléaire ainsi que par la contestation de sites futurs semble constituer la base du mouvement antinucléaire au Canada. Les premières manifestations d'un mouvement se produisent au début des années 70 avec la formation de quelques groupes de dimension restreinte qui remettent en question certains sites proposés ainsi que l'installation de couloirs de transmission sur des terrains agricoles.

Ce n'est qu'en 1974 que s'effectue le véritable début de la lutte anti-nucléaire. CANTDU, un groupe très actif de l'Ontario cherche à attirer l'attention du public sur les effets écologiques des centrales nucléaires et aussi sur les problèmes de sécurité des réacteurs. En septembre 1974, a lieu la formation de la Coalition d'énergie des Maritimes (CEM) réunissant vingt groupes membres provenant de trois provinces maritimes : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. La formation de la CEM coïncide avec la décision par le gouvernement du Nouveau-Brunswick de construire une centrale nucléaire de 600 mégawatts à Pointe-Lepreau. Grâce aux médias, la controverse autour de Lepreau devient un centre d'attention nationale. Malgré l'opposition d'une partie de la population il n'y a aucun résultat et le projet continue. Mais l'impact s'est fait sentir. La politique « du fait accompli » devient évidente aux yeux de tous. Il est clair, en effet, qu'il n'était pas prévu de donner aux populations concernées la possibilité de s'exprimer sur l'implantation d'une centrale nucléaire. Les mécanismes de prises de décisions sont à sens unique. En plus, comme la CCEA est très peu présente lors de cette controverse, son image soigneusement entretenue de protecteur de l'intérêt public est remise en question. L'année 1974 est aussi marquée par l'explosion de la bombe atomique en Inde, ce qui donne une dimension nationale et internationale à l'industrie nucléaire canadienne.

L'année 1975 voit apparaître plusieurs petites associations antinucléaires. Ces groupes éprouvent des difficultés à être efficaces politiquement et ainsi demeurent le plus souvent hors de l'arène proprement politique. Ils limitent leurs activités à des objectifs de défense locale contre les installations nucléaires et à celles d'organes d'information pour sensibiliser les gens aux problèmes nucléaires. Ce sont ces mêmes organisations ainsi que d'autres, notamment ceux du mouvement pour la paix, qui en s'associant, forment les groupements ou les coalitions plus larges qui, eux, s'engagent sur le difficile terrain politique pour adresser une critique plus étendue de l'énergie nucléaire.

C'est surtout à partir de 1976 que l'opposition ouverte et l'agitation commencent à se manifester au Canada. Les institutions nucléaires sont l'objet de nombreux scandales qui leur font perdre une grande part de crédibilité aux yeux du public. D'abord la controverse de Port Hope fait apparaître la négligence de la CCEA et de Eldorado Nucléaire Limitée puis Energie atomique du Canada Limitée (EACL) est l'objet de plusieurs scandales financiers concernant sa ma-

nière d'opérer et finalement, la complicité d'Ottawa dans la formation d'un cartel international d'uranium est démontrée. L'opinion publique alertée et informée par ces événements consécutifs, les comptabilise et il s'effectue une prise de conscience de l'existence d'un blocage qui s'exerce au niveau des institutions qui doivent agir dans leur intérêt. En plus, il existe très peu de discussions et de débats publics entre les partis politiques qui remettraient en cause l'orientation fondamentale du programme nucléaire. Il en résulte une perte de confiance qui déborde dans une critique plus globale des mécanismes de prise de décision et dans une revendication démocratique liée au désir d'une participation aux décisions.

L'aspect économique de l'énergie nucléaire devient la cible de critiques répétées. L'escalade des prix de construction des centrales, de l'uranium et le fait que l'efficacité est inférieure aux prévisions sont quelques arguments utilisés pour démentir les arguments économiques des pronucléaires. Le chantage à l'emploi est aussi vivement dénoncé et l'emphase est mise sur le fait que les mesures de conservation sont plus génératrices de nombreux emplois stables que ne l'est l'industrie nucléaire. Des manifestations et des assemblées publiques ont lieu pour contester le nucléaire tandis que des foires et des fêtes des énergies alternatives font leur apparition afin de démontrer l'existence d'autres solutions possibles aux problèmes énergétiques.

Depuis 1977, les groupes d'opposition s'intéressent de plus en plus aux problèmes de recyclage du combustible nucléaire et de stockage des déchets hautement radioactifs. Les discussions s'échauffent autour des projets de stockage dans le bouclier canadien. Plusieurs groupes antinucléaires sont actifs au plan de la publications des mémoires et de la représentation auprès des gouvernements qui ont institué des commissions d'enquête sur divers aspects de l'énergie nucléaire. C'est le cas en Ontario avec la commission Porter et le comité sélect sur les affaires de l'Hydro, au Québec la commission Joron, au Nouveau-Brunswick avec le comité législatif sur l'énergie, ainsi qu'en Saskatchewan où a lieu l'enquête de Cluff Lake concernant l'exportation de l'uranium canadien provenant des importants gisements de cette province. La coalition nationale RCSN plus forte en groupes membres prend une position plus ferme et demande un arrêt total du développement nucléaire⁷. Elle invoque comme justifications d'un tel moratoire les dangers d'une économie de plutonium, la prolifération, la radioactivité, la sécurité et les réalités économiques de l'industrie nucléaire.

Le tournant le plus intéressant et peut-être le plus important des derniers développements du débat nucléaire est la revendication d'une démocratie réelle et d'une participation du public dans le processus de prise de décision. La population recherche un renouveau de la vie démocratique par des débats ouverts, un arrêt du secret, une information complète et la consultation des populations concernées. Le public est persuadé qu'on ne lui présente qu'un seul côté de la question puisque les informations proviennent des organismes nucléaires. Comme il n'est pas possible d'être simultanément juge et parti, la population estime qu'elle n'est pas informée convenablement. À cet effet, une grande opération publique est entreprise. Le 12 juillet 1978, le groupe « Ontario Non Nu-

7. Nathan Dreskin, « Nuclear Gadfly », *Science Forum*, vol. 11, n° 3, 1978, pp. 28-32.

clear Network » (ONNN) initie une vigile de 80 jours devant les bureaux de la CCEA à Ottawa. Les buts de cette action est l'obtention de l'accès à toute l'information concernant l'énergie nucléaire au Canada, la levée du secret entourant l'industrie nucléaire et la fin de la relation amicale entre l'industrie nucléaire et les services publics. Les manifestants condamnent aussi la relaxation des normes admises de radiations et attaquent sévèrement la sûreté des réacteurs. La vigile est appuyée par de nombreux groupes écologistes et d'intérêt public ainsi que par le « Canadian Environmental Law Association » et l'« Association canadienne des libertés civiles ».

INTERVENTION AU NIVEAU POLITIQUE

L'entrée de la critique antinucléaire sur la scène politique s'est effectuée par l'intermédiaire des scientifiques. En effet, ce sont eux qui ont été à l'origine de la formation, en juillet 1975, de la coalition nationale — Le Rassemblement canadien pour la surveillance du nucléaire (RCSN)/Canadian Coalition for Nuclear Responsibility (CCNR). C'est sous l'impulsion du Dr Fred Knelman qu'une vingtaine de personnes très actives dans la critique du nucléaire se sont rencontrées à Montréal pour créer cette nouvelle coalition. L'objectif politique premier était la responsabilisation complète envers le public par une libération totale de toutes les informations concernant l'énergie nucléaire au Canada. À cette fin, la coalition servirait de lieu d'échange d'informations entre les groupes et chercherait à initier un débat national sur toutes les questions nucléaires par la demande d'un moratoire similaire à celui qui avait eu lieu en Suède en 1973.

La première action politique de la coalition a eu lieu en novembre 1975 et a consisté en l'organisation d'une semaine de la responsabilité nucléaire. À cette occasion, le 11 novembre (jour de l'Armistice) le RCSN a lancé un appel à la population sous forme d'une pétition nationale réclamant la création par le gouvernement fédéral, d'une commission indépendante d'enquête sur la totalité du programme nucléaire canadien. Cette commission aurait deux ans pour publier un rapport public et elle devrait se prononcer sur les points suivants : les effets de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans les domaines économique, énergétique, social et écologique ; les objectifs et conséquences de la vente de technologie nucléaire à l'étranger ; la nature du processus de prise de décision concernant tous les aspects de la politique énergétique ; le bien-fondé de l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ; les arguments concernant l'évolution future de l'utilisation d'énergie nucléaire portant sur des périodes de 10 années jusqu'à l'an 2000 ; les effets du développement des énergies nouvelles sur la consommation d'énergie, et enfin, les moyens requis pour assurer au pays des sources énergétiques stables et écologiquement acceptables⁸.

À travers ces demandes, ce n'est pas uniquement une technique qui est contestée, mais l'ensemble de la politique nucléaire. En s'adressant directement à l'opinion publique pour attirer son attention sur la nature de la politique

8. Charles Law et R. Glen, *Critical Choice. Nuclear Power in Canada. The Issues Behind the Headlines*, Toronto, Corpus Information, 1978, p. 236.

énergétique, la critique scientifique a fait un pas et est sortie du domaine purement scientifique. Elle ne se limite pas seulement à un rôle de critique technique et s'engage dans un type d'action qui n'est pas le travail d'un contre-expert. En entrant dans cette voie, les scientifiques ont cherché à insérer leurs nombreux arguments techniques à l'intérieur d'une critique plus générale afin de montrer que le choix d'une technique n'est pas neutre. Les décisions sont politiques, donc contestables.

À l'intérieur des revendications du RCSN, une large part est réservée à la critique du système de représentation démocratique et à l'absence de participation du public dans la prise de décision. Une critique sévère est adressée contre le manque de pluralisme au niveau de la préparation de la prise de décision et la confiscation des moyens d'études en faveur de l'énergie nucléaire tout en minimisant les possibilités des énergies alternatives. Ce débat sur la démocratisation montre qu'il existe un certain niveau de conflictualisation et que les scientifiques ne se bornent pas uniquement au côté technique par expert et contre-expert interposés. Un enjeu politique, le contrôle social de la science, est posé.

Les politiciens ne restent pas indifférents devant l'appel de la RCSN et plusieurs d'entre eux ont signé la demande de formation d'une commission nationale d'enquête⁹. Parmi eux, les deux chefs de l'opposition fédéral, M.M. Joseph Clark, Parti progressiste-conservateur (PC), Ed. Broadbent, Nouveau Parti démocratique (NPD) ainsi que trois Premiers ministres provinciaux, M.M. Alex Campbell (I.-P.-E), Gérald Reagan (N.-É.) et Ed. Schreyer (Man.) et certains membres du Parlement. L'entrée des politiciens et des partis politiques dans le débat nucléaire témoigne du fait que le problème est posé comme politique et non seulement comme question technique. Un enjeu politique est posé et plusieurs politiciens y sont réceptifs. Ainsi, les organismes de coordination antinucléaires éprouvent une assez grande facilité à s'intégrer à un niveau semi-politique. Il se forme un groupe de pression ayant des effets non négligeables.

* * *

Le mouvement contre l'énergie nucléaire a progressé assez rapidement puisque le conflit est assez facile à définir. Le gouvernement ne peut pas justifier sa politique en expliquant que le nucléaire est nécessaire pour répondre aux besoins énergétiques canadiens. Le pays possède de nombreuses richesses énergétiques et les citoyens ne l'ignorent pas. L'argument que l'énergie nucléaire est nécessaire pour remplacer les stocks d'énergie fossiles est difficilement défendable. Aussi pour beaucoup, le nucléaire n'est pas perçu comme une solution interne car le Canada exporte beaucoup d'énergie aux États-Unis, et certains s'inquiètent qu'une grande part de l'énergie de certaines centrales sera vendue aux Américains¹⁰. Il est assez facile de démontrer que le nucléaire

9. « Nuclear Power — Party Issue », *Nuclear Reaction*, n° 3, été 1976.

10. Anne Ottow, « Risks Outweigh the Benefits », *The Atlantic Advocate*, vol. 65, avril 1975, pp. 13-15.

ne va pas dans le sens des intérêts nationaux et que les citoyens sont dupés. Les arguments faibles de l'adversaire font que la montée du mouvement s'opère assez vite.

D'abord la montée est graduelle et caractérisée par un aspect défensif contre-culturel et par le refus du nucléaire des écologistes. Puis à partir de 1976, intervient la série de scandales qui est à l'origine d'une poussée d'inspiration démocratique devant le blocage du système institutionnel. Il s'effectue une sensibilisation de la population et la lutte s'articule autour d'un enjeu démocratique. Le mouvement passe à la contre-offensive par la recherche de l'extension de la démocratie. Il y a à la fois mise en cause de la politique nucléaire, des appareils technocratiques qui la contrôlent et du système de représentation. Le sentiment qui domine est celui d'une absence de vie démocratique. Le conflit s'est déplacé du pôle des incertitudes techniques et de leurs impacts sur l'environnement vers une série de questions politiques plus larges concernant la crédibilité des autorités et l'avenir des valeurs démocratiques dans une société nucléaire. Par les demandes formulées par les groupes de citoyens concernant le libre accès à l'information, ainsi qu'une plus grande participation du public, c'est le processus même de la prise de décision qui est contestée. L'opposition du public reflète la méfiance envers la bureaucratie gouvernementale et une inquiétude sur l'étendue de la participation publique dans les décisions concernant la technologie.

Ces revendications ne signifient pas le refus du progrès. La population cherche à être informée et consultée lors de la prise de décision. Ce qui est en jeu est une démocratie réelle et le contrôle de la modernisation. La lutte défensive ne se limite pas au refus du nucléaire. Les limites de cette lutte pour une démocratie ne se trouvent pas du côté du refus de la modernité mais du côté de sa capacité de définir son adversaire social. La revendication démocratique s'oppose plus à l'État qu'à des grands appareils technocratiques. C'est la montée parallèle chez les écologistes, les scientifiques et les citoyens vers une mise en cause d'un type de développement et d'un système de représentation sociale et de décision qui devrait permettre à la revendication démocratique de s'intégrer dans une lutte sociopolitique qui vise un adversaire social pour un autre type de développement et d'organisation sociale.

NAISSANCE DU MOUVEMENT SOCIAL

L'action antinucléaire canadienne ne doit pas être considérée comme étant simplement un élément d'une crise culturelle et idéologique de la société industrielle. Cette lutte des années 70 est indicatrice d'un mouvement social de portée générale. À l'intérieur de la lutte, on retrouve des éléments d'un mouvement social, c'est à dire une capacité de poser un conflit social. En effet, l'action antinucléaire ne se limite pas à une contestation culturelle indéterminée, mais converge vers une mise en cause démocratique, elle propose un autre type de développement qui permettrait une plus grande responsabilité de la population et une participation des citoyens aux prises de décisions. Derrière cette dynamique convergente des actions, il se manifeste une tentative d'intégration de

cette vague de contestation autour d'objectifs politiques et de transformation en un mouvement ayant une capacité d'action sociopolitique. Cette tendance se révèle à divers niveaux dans les trois composantes de la lutte antinucléaire canadienne, c'est-à-dire la critique écologiste, la critique scientifique et la critique des groupes de citoyens.

Il est vrai que les écologistes ont une critique plutôt générale et que leurs solutions relèvent souvent de l'utopie. Dans les rangs écologistes, il existe toute une tentative de changer la société par des actions exemplaires, ce qui traduit un sentiment d'une grande conviction plutôt que de responsabilité. Mais en même temps, il existe une tentative de lier la critique culturelle à une critique des rapports sociaux. Ceci se fait par une remise en cause du système de prise de décision et par des revendications démocratiques contre la concentration du pouvoir ainsi qu'en faveur de la participation des populations concernées dans les décisions qui les affectent. Il s'effectue une transformation du discours vers les alternatives plus responsables, un autre type de développement plus moderne tenant compte des mécanismes de prise de décision et une recherche vers les problèmes du travail afin d'apporter des changements jugés nécessaires au code du travail. Ainsi le discours des écologistes s'oriente vers une plus grande responsabilité sociale, un certain appel à l'autogestion, un désir d'une société différente. De cette manière, il pose l'enjeu central : un autre type de société à laquelle s'identifient les écologistes.

La critique scientifique joue un rôle très important de contre-expertise dans la critique technique et économique de l'industrie nucléaire mais ne s'y limite pas. Elle débouche sur le problème de l'information, la critique de la rationalité du programme nucléaire ainsi que les problèmes de l'utilisation sociale de la science. Par là, il y a mise en cause du pouvoir de décision qui crée une situation conflictuelle autour d'un enjeu politique celui du contrôle social de la science et de l'information.

L'action des populations au niveau local reste surtout défensive, repliée sur elle-même et ne se lie pas à une critique sociopolitique. Au niveau local, ce qui est en jeu est le maintien d'un style de vie qui serait perturbé par l'« implantation d'une centrale ou par l'arrivée massive d'ouvriers venus de l'extérieur. Les citoyens s'identifient par un site, un lieu, en un mode de vie local et communautaire. La distance entre les idées antinucléaires générales et la défense locale contre le dérangement est grande, mais les actions défensives et leurs résultats médiocres révèlent l'absence de démocratie et la faiblesse de tous moyens d'intervention face à l'union des services d'utilité publique et de l'État. Donc, elles débouchent sur la reconnaissance des populations de leur impuissance en face des prises de décisions. Aux niveaux régionaux et général de la lutte, il en résulte un refus du nucléaire, et des revendications démocratiques où les groupes de citoyens demandent à être informés et à participer aux décisions. C'est par cette mise en cause de la politique du nucléaire que s'opère le passage vers un enjeu social.

Derrière les tentatives d'orientation vers une plus grande démocratie, il existe une tentative d'intégration de la lutte au niveau moyen et institutionnel, niveau auquel les trois composantes principales de la lutte ne sont pas coor-

données. Les trois composantes demeurent plus ou moins séparées et il se forme un type de pression sociale qui n'incite pas seulement au changement du modèle culturel mais aussi un courant d'opinion qui oblige les partis et les institutions à tenir compte de son existence.

La situation change, bien qu'il n'y ait pas d'intégration, et il en résulte des pressions institutionnelles qui interviennent dans des terrains extrêmement différents d'une manière non coordonnée. C'est ainsi que plusieurs commissions d'enquêtes publiques ont été instituées dans différentes provinces afin d'examiner les problèmes relatifs à l'énergie nucléaire. En Ontario, la Commission royale d'enquête pour la planification d'énergie électrique fut constituée sous la présidence de M. Arthur Porter. Pour la première fois dans une enquête concernant l'énergie nucléaire, le gouvernement annonça, en instituant cette commission, qu'une aide financière serait accordée aux groupes d'intérêt public désireux de faire une présentation devant la Commission. Cette aide accordée par la Commission Porter facilita la présentation de points de vue alternatifs sur le problème du développement énergétique et favorisa l'essor de nouveaux groupes de citoyens. En 1978, la Commission remit ses conclusions et demanda : la réduction des projets de l'Hydro-Ontario car la croissance était moindre que prévue ; la prise en compte en priorité du problème des déchets (si le progrès est insuffisant en 1985, un moratoire sera justifiable) et l'augmentation des crédits pour la recherche de solutions alternatives¹¹. Elle demande aussi que la divulgation de l'information soit la règle, le secret l'exception, et que la participation du public dans le processus de prise de décision soit favorisée. À la fin de 1977, sur recommandation de la Commission Joron, le gouvernement du Québec impose un moratoire de deux ans sur l'énergie nucléaire qui récemment a été reconduit pour une durée illimitée¹². Le printemps dernier une commission similaire en Colombie britannique recommande de ne pas développer l'industrie de l'uranium dans cette province. Face à EACL qui cherche à installer un site de stockage dans leur région, les citoyens de Madoc en Ontario, s'opposent vigoureusement à ce projet et obtiennent gain de cause. Du point de vue de l'information de la population, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a voté une loi concernant l'accès limité à l'information et une loi semblable a été présentée sous forme de projet par le gouvernement fédéral¹³. Plusieurs politiciens, tant au niveau fédéral que provincial, ont manifesté leur soutien à certaines revendications provenant des milieux contre le nucléaire. Ces soutiens politiques témoignent d'une certaine attention de la part des partis politiques et aussi l'existence d'un relais politique.

Ce succès relatif au niveau politique témoigne de l'existence d'une sensibilité à l'égard des thèmes antinucléaires mais il montre aussi que cette ouverture politique risque de conduire à la transformation d'une lutte sociale possible en une simple pression sur les partis politiques qui la prendraient en charge. Ce danger existe indiscutablement. Le fait que chaque tendance à

11. « The Porter Report : A High-Wire Act », *Science Forum*, vol. 12, n° 1, 1979, pp. 10-11.

12. *The Gazette*, 14 novembre 1980.

13. Constance D. Hunt, « Environmental Protection and the Public in the 70's », *Alternatives*, vol. 8, n° 1, 1978, pp. 37-43.

l'intérieur du mouvement déborde largement ce qui pourrait être une pression institutionnelle, et cherche à aller au-delà de la logique de groupe de pression vers des revendications que les partis politiques ne peuvent ni canaliser ni prendre en charge entièrement, prouve que la contestation antinucléaire est chargée d'une signification plus élevée, et elle porte potentiellement les éléments d'un mouvement social. La critique écologique qui remet en cause tout le système social et culturel même si elle déborde surtout sur des actions exemplaires témoigne d'une grande conviction dans un changement culturel et social nécessaire, qui s'étendra de lui-même, ne constitue pas seulement un vague courant d'opinion; un conflit social est posé avec comme enjeu un différent type de développement. La critique scientifique ne se borne à la seule contre-expertise économique et technique, mais débouche sur une critique du pouvoir de décision dans les domaines de haute technologie. Chez les groupes de citoyens, il existe plus que la simple revendication d'un système représentatif plus adapté mais il y a à partir d'un refus du nucléaire une mise en cause beaucoup plus profonde de l'ensemble du système représentatif. Les citoyens recherchent une démocratie réelle avec la libération complète de l'information et une participation des gens concernés dans les prises de décisions.

Le mouvement antinucléaire n'est pas seulement un groupe de pression ni un lobby ayant des effets non négligeables sur le programme nucléaire. Il va plus loin que la seule recherche d'un résultat précis comme l'abandon ou la modification de ce programme. En effet, le mouvement antinucléaire préconise un nouveau type de société ayant une vision à long terme plutôt qu'à court terme. La lutte antinucléaire cherche à opérer la transformation de la contestation culturelle en action sociopolitique. Ainsi elle porte en elle un élément essentiel de formation d'un vaste mouvement de contestation mettant en cause un style de vie, un mode de développement, une forme de pouvoir tout en recherchant un autre type de développement et d'organisation sociale.

* * *

RÉSUMÉ

Cet article s'interroge sur la nature du mouvement antinucléaire au Canada, et cette interrogation est orientée suivant l'hypothèse que le mouvement antinucléaire au Canada ainsi que dans d'autres pays, tout en étant un mélange de divers types de conduites collectives porte virtuellement les éléments d'un mouvement social, c'est-à-dire d'une lutte sociale d'importance centrale. L'auteur reconstitue avant tout, au niveau historique, la dynamique et la nature de la contestation de l'énergie nucléaire au Canada et conclut par une brève analyse de l'importance de ce nouveau mouvement social qui se profile dans le domaine du développement économique.

* * *

SUMMARY

This article questions the nature of the antinuclear movement in Canada. This examination is oriented around the hypothesis that the antinuclear movement in Canada, as well as in other countries, while being a mixture of several types of collective behavior, contains in fact the elements of a social movement, and specifically of a social struggle of central importance. The author first reviews historically the dynamics and the nature of the protest against nuclear

energy in Canada and concludes with a brief analysis of the importance of this new social movement emerging in the sphere of economic development.

* * *

RESUMEN

Este artículo se interroga sobre la naturaleza del movimiento antinuclear en Canada. Esta interrogación esta orientada según la hipótesis que el movimiento antinuclear de Canada, así mismo que de otros países, siendo una mezcla de diversos tipos de conductas colectivas, lleva en si elementos de un movimiento social, es decir de una lucha social con una importancia central. El autor reconstituye a nivel histórico la dinámica y la naturaleza de la lucha antinuclear en Canada y concluye con un breve análisis de la importancia de ese movimiento que se percibe en el dominio del desarrollo económico.